

Communication de la Maire de Paris sur le plan "Nager à Paris" (2015-2020).

29/06/2015

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, dans une ville dense, active et dynamique où chacun tente de concilier vie professionnelle et épanouissement personnel, les piscines parisiennes suscitent un engouement croissant. Avec une hausse de 46 % des entrées grand public en 13 ans, elles confirment, en effet, leur position d'équipement sportif le plus fréquenté et sollicité sur le territoire parisien.

Elles concentrent, à ce titre, des attentes fortes de la part des habitants. Depuis 2001, pour rattraper le retard historique d'équipement de la Capitale, nous avons engagé un programme d'investissement considérable, en ouvrant 6 nouvelles piscines et en entreprenant 34 rénovations significatives.

L'élargissement des horaires, la création de nocturnes et la mise en place d'un plan "Été piscine" ont également contribué à satisfaire une demande grandissante. Pour progresser encore davantage et pour contrer le vieillissement du parc aquatique, nous avons entrepris à l'automne 2014 une large concertation, réunissant l'ensemble des partenaires de ce service public ainsi que les usagers dans toute leur diversité.

Les contributions recueillies nous ont permis d'établir trois objectifs majeurs :

- d'abord, moderniser notre parc tout en créant de nouvelles piscines ;
- les ouvrir davantage pour répondre à la demande ;
- et, enfin, améliorer la qualité du service fourni.

C'est en mobilisant un investissement à la hauteur des attentes des usagers que nous pourrons mener à bien ces ambitions prioritaires : 150 millions d'euros seront ainsi consacrés sur la période 2015-2020 à un plan "Nager à Paris" comportant 104 mesures clés.

J'ai conscience que la présentation de ce projet intervient alors qu'un mouvement social impliquant des agents techniques de la Direction de la Jeunesse et des Sports est toujours en cours. Je tiens à rappeler que nous travaillons collectivement à la recherche d'un accord juste et équilibré, pour mettre rapidement fin à ce conflit, lequel connaît d'ailleurs déjà un recul.

Parce que nous devons pouvoir accueillir tous les publics, qui se répartissent, comme vous le savez, entre scolaires, nageurs des clubs ou des associations et grand public, et nous devons garantir une offre conforme à la diversité des usages, que ces usages relèvent du sport, des loisirs ou de la santé, nos équipements doivent gagner en polyvalence et répondre aux besoins et aux attentes de chacun.

Tous les jeunes Parisiens doivent pouvoir accéder à l'acquisition des fondamentaux de la nage. Unique en son genre, d'ailleurs, le dispositif parisien d'apprentissage de la natation en milieu scolaire génère des résultats bien supérieurs à la moyenne nationale. Néanmoins, nous avons constaté que cette réussite varie selon le niveau social des familles et selon les disparités territoriales qui demeurent.

Pour réduire ces inégalités, le plan développera des actions et des moyens permettant d'atteindre, dans les cinq prochaines années, 100 % de réussite à l'entrée au collège et à la remise à tous les écoliers d'un passeport de la natation.

Par ailleurs, le grand public représente 67 % des entrées en piscine et nous optimiserons nos bassins en ce sens et la disponibilité pour cet usage, qui sera augmenté de 20 %, grâce aux nouvelles piscines, à l'ouverture de bassins-écoles, aux activités associatives de bien-être, à de nouvelles nocturnes mais aussi à l'élargissement de certaines plages horaires. Nous généraliserons les créneaux destinés aux familles, avec notamment des aménagements en bassin le mercredi et le week-end. Nous nous attacherons également à faciliter la vie des clubs qui constitue l'armature du sport parisien de proximité. Les plus grands clubs parisiens bénéficieront d'un accompagnement spécifique, avec la signature de conventions de résidence et de conventions d'objectifs, assurant la diversité des pratiques de natation.

Le plan "Nager à Paris" fournira, par ailleurs, des réponses concrètes à l'exigence essentielle exprimée par les usagers désireux d'accéder à un service public de qualité.

Nous améliorerons l'accueil au sein des équipements en multipliant notamment les caisses automatiques pour réduire le temps d'attente, en intégrant de nouveaux espaces de repos et des espaces dédiés au bon fonctionnement des clubs et en installant aussi des tablettes interactives permettant aux usagers de donner leur avis, notamment sur la qualité de l'accueil et sur l'hygiène.

Nous perfectionnerons l'information des usagers avec la création d'un réseau social des piscines parisiennes et la mise en œuvre d'un nouveau système de renseignement en temps réel sur les horaires d'ouverture et sur la fréquentation. Nous élargirons également le dialogue et la concertation, via la mise en place d'un comité de suivi du plan "Nager à Paris" et de comités d'usagers au sein des arrondissements.

Pour répondre à une demande globale accrue, nous proposerons de nouveaux espaces de baignade. Nous livrerons quatre nouvelles piscines couvertes, pour répondre aux besoins et compléter le maillage nautique.

Ces quatre piscines ouvriront respectivement dans le Sud du 20e arrondissement, près de la porte d'Orléans, près de la porte Saint-Ouen et aussi à la lisière du 7e et du 15e arrondissement. Au total, ce sont 10 % de surfaces de nage supplémentaires qui seront offerts aux Parisiens.

Nous déploierons aussi une importante offre sportive de plein air, à la fois inédite et originale. Après la piscine Joséphine Baker, cinq projets de baignade développeront la nage en plein air à Paris. Nous nous y emploierons, avec Jean-François MARTINS :

- une baignade ludique et familiale l'été au bassin de la Villette ;
- un espace de baignade dans le lac Daumesnil ; oui, nous nagerons dans le lac Daumesnil, je le dis et je le redis ;
- une piscine découverte sur la Seine, aux abords du parc André-Citroën ;
- et une baignade écologique à la confluence du parc Suzanne Lenglen et de l'héliport ;
- complétée par l'utilisation toute l'année du bassin extérieur magnifique de la Butte aux Cailles.

L'investissement ambitieux du plan permettra également de remettre à niveau le parc existant, souvent ancien et surexploité, par des travaux d'urgence de sécurisation, des travaux d'entretien, de remise aux normes et des rénovations totales dans six piscines.

Par ailleurs, deux bassins provisoires permettront aussi de répondre aux besoins des nageurs pendant les fermetures.

Beaucoup de nos piscines sont déjà aussi accessibles aux personnes en situation de handicap, mais la modernisation du parc permettra de garantir l'accès dans 68 % d'entre elles.

Toutes nos piscines sont fortement consommatrices en eau et en énergie, et pour réduire leur empreinte écologique, nous engagerons des rénovations importantes reposant sur des installations techniques, modernes et performantes. D'ici 2020, nous pourrons ainsi réduire les consommations énergétiques de 20 %.

Par ailleurs, toute construction de piscine et toute rénovation lourde s'inscriront dans une démarche de haute qualité environnementale.

Mes chers collègues, Paris doit se donner les moyens d'affirmer sa vocation de ville conviviale et bienveillante, capable de garantir à chacun les moyens de son épanouissement. Le plan "Nager à Paris", en répondant précisément aux aspirations exprimées par les habitants, préserve et consolide le rôle essentiel des piscines, indispensables lieux de vie et de mixité, où se rencontrent les générations, les envies et les usages.

Ce plan, à ce titre, est déterminant pour préserver l'harmonie de notre ville et le bien-être des Parisiens.

Je veux remercier mon adjoint, Jean-François MARTINS parce que c'est un projet, c'est un travail de longue haleine, que nous portons avec beaucoup de courage et beaucoup de sérieux, il a rencontré non seulement tous les usagers, les collectifs d'usagers, les personnels, les clubs, et le plan qu'il nous propose est un plan qui, je crois, est partagé par une très grande majorité de Parisiens, notamment ceux qui ont accès et qui aiment nos piscines et qui aimeraient pouvoir en profiter encore plus.

Je veux le remercier aussi avec Emmanuel GRÉGOIRE, avec la DJS, Antoine CHINES, qui doit être par là avec les services, du travail qu'ils ont fait pour trouver des solutions notamment sur la question du conflit existant dans les piscines et c'est vrai que les pistes, les propositions, dans le respect, dans le sérieux, qu'ils ont faites et qu'ils ont portées, nous font voir quand même les choses sous un regard nouveau, en tous les cas la possibilité de déboucher non seulement par rapport au personnel mais de pouvoir avoir des équipements en nombre plus important, des équipements rénovés pour ceux qui ont vraiment besoin de ces rénovations.

Ce plan "Nager" où rien n'a été oublié par rapport à l'usage que les Parisiens ont de leur piscine, je veux vraiment les remercier et remercier tout particulièrement Jean-François MARTINS du travail engagé et de la mission fédératrice qu'il conduit sur ce sujet-là.

Je vous remercie.